



Paris, le 17 janvier 2012

## **Communiqué de presse**

### **CHOC DE COMPETITIVITE : TOUTES LES ENTREPRISES SONT CONCERNEES**

Alors que depuis plusieurs jours, différentes hypothèses circulent sur les mesures à adopter pour faire face à la crise économique et financière actuelle, en cherchant à relancer la compétitivité des entreprises françaises par l'abaissement du coût du travail, la Fédération Française du Bâtiment rappelle que les décisions à venir ne doivent pas conduire à pénaliser à terme l'activité et l'emploi dans le secteur du Bâtiment.

Pour résoudre la triple équation : préserver l'emploi, réduire la dette publique et relancer l'activité, il ne faudrait pas, par exemple, que l'instauration d'une TVA sociale ait pour effet de réduire les allègements de charges sur les bas salaires.

La question de la compétitivité concerne tout autant les industries de main d'œuvre, comme celles du Bâtiment, que les entreprises exportatrices et industrielles.

Sans quoi, cela créera inéluctablement de nouvelles difficultés pour l'emploi.

#### **Contact :**

Anaïk CUCHEVAL, Chef du Service Presse et Communication  
Tél. : 01 40 69 51 39, [cuchevala@national.ffbatiment.fr](mailto:cuchevala@national.ffbatiment.fr)

La FFB représente 57.000 adhérents dont 42.000 entreprises de taille artisanale. Ils réalisent les 2/3 des 129 milliards d'euros HT de la production annuelle du Bâtiment et emploient les 2/3 des 1 205 000 salariés du Bâtiment. La FFB a pour vocation de rassembler les entreprises de Bâtiment de toutes tailles, afin de défendre efficacement les intérêts collectifs de la Profession.